



Permanence des élus départementaux

Nos élus départementaux Camille POUPONNEAU et Arnaud SIMION sont à votre écoute tous les ***troisième mercredi du mois, de 14h à 16h, en petite salle des fêtes.***

Les conseillers départementaux représentent leur territoire, appelé canton. Ils sont sur le terrain à l'écoute des citoyens pour améliorer leur quotidien tout en préparant l'avenir de tout le département sur les sujets qui relèvent des prérogatives du Conseil départemental.

Ses principales compétences sont l'action sociale (50% du budget) qui va de la petite enfance aux personnes âgées, les collèges, les transports inter-urbains et scolaires, mais le Conseil départemental intervient également dans les domaines du développement durable, de la culture, de la vie associative ...

N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous soit par téléphone au 05 34 33 32 28 soit par email : camille.pouponneau@elus.cd31.fr ou arnaud.simion@elus.cd31.fr